

Audition : les troubles

Handicap invisible, la déficience auditive est difficile à admettre pour une personne âgée. Elle peut créer des tensions au sein d'une famille, débouchant sur une incompréhension partagée ou une rupture de communication entre le déficient auditif et ses proches.

Les raisons qui déclenchent une perte auditive sont constantes et diverses : nuisances sonores sur le lieu de travail, dans la vie quotidienne, dans les loisirs. Outre ces causes liées à l'environnement, il existe une baisse de l'audition qui est liée à l'usure logique de notre système auditif. Ce phénomène naturel, qui se nomme la presbyacousie, nous concerne tous.

La baisse de l'audition se caractérise par une baisse progressive de la bonne perception des sons. Peu à peu on entend moins bien, sans même s'en rendre compte. Parfois la baisse de l'acuité auditive se manifeste simplement par une impression désagréable de mal comprendre certains mots. Les sons nous parviennent de façon assourdie un peu comme s'ils étaient prononcés dans du "coton". Mais la plupart du temps, ce sont les proches qui constatent l'apparition des difficultés auditives.

Comment détecter une baisse de l'audition ?

Les signes qui préviennent d'une baisse de l'audition :

- un niveau sonore de télévision anormalement élevé.
- une tendance à faire répéter ses interlocuteurs, à répondre de plus en plus souvent " à côté " de la question posée ou encore à parler fort.
- difficultés à participer à des conversations en milieu bruyant (restaurant, réunions de famille).
- l'apparition de bourdonnements dans les oreilles ou de vertiges.

Il est prudent de réagir dès l'apparition des premiers symptômes. Dans la majorité des cas, ces troubles de l'audition ne sont pas irrémédiables, aussi est-il important de faire évaluer régulièrement son audition et de la corriger, le cas échéant, dans les meilleurs délais.

Auto-test : amusez-vous à faire ce petit test pour apprécier votre audition

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non :

- | | |
|--|---|
| 1. Avez-vous des difficultés à suivre une conversation en milieu bruyant : réfectoire, bus, train ...? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 2. Faites-vous souvent répéter vos interlocuteurs ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 3. Avez-vous du mal à localiser les bruits quotidiens ou les sons de la nature ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 4. Vous arrive-t-il d'être surpris par un véhicule ou une personne que vous n'avez pas entendu arriver ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 5. Avez-vous des difficultés à suivre certaines conversations téléphoniques ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 6. Vous dit-on quelquefois que vous parlez trop fort ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 7. Votre entourage s'est-t-il déjà plaint du son élevé de votre poste de télévision ou de radio ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 8. Lorsqu'on parle dans votre dos, avez-vous parfois du mal à comprendre ce qu'on dit ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| 9. Vous arrive-t-il parfois de percevoir des sifflements dans vos oreilles ? | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |

Toute réponse positive à l'une ou plusieurs de ces questions justifie un contrôle de l'audition ...

Il vous faut consulter un médecin ORL qui établira un bilan auditif complet.

Les troubles auditifs liés à l'âge

La presbycousie : c'est le vieillissement de la fonction auditive. L'altération de l'oreille interne au fil du temps, à des degrés plus ou moins importants selon les personnes, entraîne progressivement une malentendance. Elle apparaît, habituellement, 10 ans après la presbytie (baisse de la vue), aux environs de 55 / 60 ans.

L'hypoacousie : c'est une perte de l'acuité auditive. Ce terme est souvent remplacé par "Surdité".

L'hyperacousie : c'est une anomalie assez rare qui peut survenir à la suite de l'exposition de l'oreille à un son d'intensité et de durée trop forte. Ce qui élève le seuil de perception auditif tout en abaissant le niveau d'inconfort. Les sujets atteints d'hyperacousie vont entendre les sons à un niveau assez faible alors qu'un son d'intensité moyenne va leur sembler trop fort, voire douloureux.

Les acouphènes : le terme acouphène ne désigne pas à proprement parler une maladie, mais plutôt un symptôme. Ce phénomène consiste à entendre des bruits dans une oreille ou les deux, ou encore dans la tête qui n'existent pas dans l'environnement mais trouvent leur origine dans le sujet lui-même. Il peut se présenter seul ou bien être associé à diverses affections. Communément nommée bourdonnements ou sifflements d'oreilles, la perception se présente comme un son unique ou comme des combinaisons de sons différents.

Prévention et dépistage

On entend aujourd'hui beaucoup parler de médecine préventive, pourtant le dépistage des troubles auditifs reste insuffisant. La presbycousie est trop souvent, considérée comme une fatalité réservée au 3^e âge.

Le dépistage précoce : le seul moyen d'y remédier.

Pour pallier cette perte progressive de l'audition, un appareil acoustique amplificateur doit être proposé le plus précocement possible. Souvent, l'échec de l'appareillage est dû à son utilisation trop tardive.

La baisse de l'audition en 6 questions

1- Est-il normal qu'à un certain âge, on entende moins bien ? Avec l'âge, notre système auditif s'use et notre acuité auditive s'en ressent. Aujourd'hui la presbycousie se compense au moyen d'aides auditives.

2- La baisse de l'audition est-elle progressive ? La presbycousie est très progressive. Elle est brutale dans le cas d'un traumatisme sonore provoqué par l'exposition à des sons très forts ou dans certaines affections comme la méningite.

3- Peut-elle être héréditaire ? La baisse de l'audition peut être également héréditaire.

4- Lorsqu'on remarque que l'on entend mal, que faire pour corriger cette baisse de l'audition et à quel moment consulter un médecin ? La première chose est de consulter rapidement votre médecin généraliste ou l'ORL. C'est également l'ORL qui délivre le certificat médical obligatoire pour vous faire appareiller chez l'audioprothésiste. Il existe des solutions efficaces et discrètes pour compenser la plupart des baisses de l'audition dues au vieillissement du système. Les aides auditives donnent des résultats parfois spectaculaires aussi il ne faut pas craindre d'en faire l'essai.

5- Comment évaluer une baisse de l'audition ?

L'évaluation d'une déficience auditive se fait à l'aide d'appareils. Les audiomètres mesurent les pertes auditives aux différentes fréquences perçues par l'oreille humaine. On peut aussi mesurer, avec des mots ou des phrases, les difficultés à comprendre la parole. Ces mesures sont effectuées par l'ORL pour le diagnostic de la surdité, et par l'audioprothésiste dans un but d'appareillage.

6- Peut-on retarder le processus de vieillissement de l'oreille ? Le vieillissement est inévitable et irréversible, mais en évitant de s'exposer à des niveaux sonores élevés, en faisant un usage raisonnable de médicaments, on peut conserver plus longtemps une bonne oreille.

**Associations pour personnes sourdes et malentendantes :
une aide psychologique et sociale**

Le plus grand risque psychologique et relationnel de la malentendance est le repli sur soi, l'isolement et la dépression. Pour lutter contre cela, les associations de malentendants représentent une aide non négligeable. Certaines associations ont pour but de permettre aux malentendants et devenus sourds de maintenir et de développer une vie relationnelle : sociale, affective, familiale, professionnelle, culturelle, etc.

- Association de réadaptation et défense des devenus sourds (ARDDS 38) :
Tél : 04.76.49.79.20 - Site Web : www.ardds.org
- Association des sourds de Grenoble (ASG 38) :
Tél : 04.76.90.13.79 - Site Web : asg38.free.fr